

Leader du gouvernement  
à la Chambre des communes  
Lieutenant du Québec



Leader of the Government  
in the House of Commons  
Québec Lieutenant

Ottawa, Canada K1A 0A6

Président(e)  
Comité permanent de la procédure et des affaires de la Chambre  
Chambre des communes  
Ottawa (Ontario)  
K1A 0A6

---

Madame, Monsieur,

Conformément à l'article 109 du Règlement de la Chambre des communes et au nom du gouvernement du Canada, je suis heureux de présenter la réponse du gouvernement au cinquième rapport du Comité permanent de la procédure et des affaires de la Chambre, intitulé « Fonctions parlementaires et pandémie de la COVID-19 ».

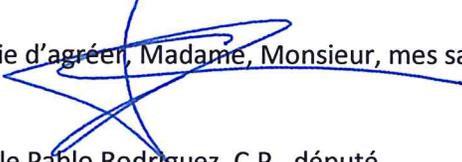
Le gouvernement tient à remercier le comité de s'être penché de façon approfondie et attentive sur les façons dont les députés peuvent s'acquitter de leurs fonctions parlementaires durant la pandémie de COVID-19. Compte tenu des risques continus que pose la COVID-19, le comité a formulé d'importantes recommandations sur la mise en œuvre de mesures pour la tenue des réunions virtuelles de la Chambre. Ces mesures reflètent les lignes directrices en matière de santé publique et permettent à la Chambre de continuer à demander des comptes au gouvernement tout en protégeant les députés, leur personnel, le personnel parlementaire et nos collectivités. Bon nombre des recommandations contenues dans le rapport étaient conformes au mode de fonctionnement de la Chambre depuis mars. De plus, elles ont guidé cette dernière lors de la transition des délibérations virtuelles du Comité spécial sur la pandémie de COVID-19 aux délibérations hybrides du comité spécial et de la Chambre. Le travail du comité a joué un rôle essentiel à la réussite de ce processus.

Les recommandations du comité relèvent exclusivement de la Chambre des communes et de son privilège parlementaire reconnu de régler ses propres affaires internes. Par conséquent, il incombe aux députés de déterminer la meilleure façon pour la Chambre de se réunir pendant la pandémie de COVID-19 ou d'autres circonstances exceptionnelles, et le gouvernement demeure résolu à appuyer ce processus.

Le gouvernement reste disposé à continuer de travailler avec l'Administration de la Chambre des communes à la mise en œuvre des décisions liées à l'orientation en matière de santé publique, aux services d'interprétation ou à la sécurité des plateformes de vidéoconférence et des systèmes de technologie de l'information.

Le gouvernement tient également à souligner le professionnalisme, la souplesse et la rapidité d'intervention de l'Administration de la Chambre, des interprètes et du personnel de la sécurité pour appuyer les séances modifiées de la Chambre, les réunions du Comité spécial sur la pandémie de COVID-19 ainsi que les réunions des comités permanents de la Chambre durant cette période.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, mes salutations distinguées.

  
L'honorable Pablo Rodriguez, C.P., député  
Leader du gouvernement à la Chambre des communes

Canada